

Fagnières, le 24 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, s'enrichit d'un agrément supplémentaire, elle est maintenant agréée auprès de l'Éducation Nationale pour réaliser des interventions.

Fort de son expertise sur la faune sauvage et les milieux, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, association agréée au titre de la protection de l'environnement, contribue depuis de nombreuses années à apporter son concours à une demande grandissante de connaissance en matière de nature et d'environnement.

Convaincue de son rôle de passeur de savoir, en 2018, l'équipe de la fédération regroupe toutes ses activités en un seul et unique site, la Maison de la Chasse et de la Nature à Fagnières. Sur ce site, nous avons un pôle dédié à l'éducation à l'environnement qui accueille les écoles de la primaire au lycée et aussi les centres de loisirs dans le cadre des mercredis nature.

Les enfants ont rarement de connexion avec la vraie nature, ils entendent parler du milieu rural mais sans le connaître ! C'est à nous de susciter l'intérêt pour la connaissance de la faune, de la flore et des habitats, car connaître c'est apprendre à respecter ! La reconnaissance de notre rôle fondamental de protecteur du patrimoine environnemental passe par là.

Notre outil, très qualitatif, prend sa pleine mesure sur des animations à la journée et à la carte, ainsi il peut répondre au plus grand nombre.

Nous pouvons accueillir 3 000 enfants par an, avec un vrai contenu pédagogique !

C'est donc, avec un réel plaisir que nous avons reçu l'arrêté qui nous agrée auprès de l'Éducation Nationale pour réaliser des interventions en complément de l'enseignement public, et au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire. C'est un gage de reconnaissance de notre travail !

Découvrez notre offre pédagogique sur notre site internet www.fdc51.com, espace « découvrir la nature ».

Contact : Lucie Bocahut - 06 31 66 74 85 – l.bocahut@fdc51.com

